

Déclaration

Le peuple de Guinée a suivi avec intérêt le déroulement du dialogue entre les acteurs de la crise politique en Guinée, du 22 Septembre au 10 Octobre 2016 sous l'égide du gouvernement.

Ce dialogue qui s'est déroulé autour de quatre points à l'ordre du jour avait pour objectif la décrispation de la crise politique qui perdure dans notre pays à cause de l'inapplication des textes de lois et du non respect des accords politiques antérieurs.

Il convient de rappeler que les revendications plusieurs fois réitérées de l'opposition politique Guinéenne, ont porté, depuis quasiment 4 années consécutives, sur les points suivants :

- L'assainissement du fichier électoral Guinéen;
- Le respect de la parité au sein de la CENI et son fonctionnement normal c'est-à-dire indépendant de toute injonction extérieure;
- La tenue des élections dans les délais constitutionnellement requis ;
- La tenue des élections communales couplées aux élections locales ;
- L'indemnisation des victimes des manifestations politiques de 2013, 2014 et 2015 ;
- La libération des prisonniers politiques ;
- Le respect des dispositions constitutionnelles par les institutions de la république ;

C'est avec un profond regret que nous, partis politiques signataires de la présente déclaration, avons noté que la plupart de ces sujets de préoccupation majeure n'ont pas reçu de réponses appropriées susceptibles de rendre à notre démocratie la normalité sans laquelle le climat politique ne saurait être apaisé. Il s'agit notamment :

- De la CENI dont l'examen a été renvoyé à l'Assemblée Nationale, renvoi n'augurant aucune décision non partisane et surtout l'opportunité d'un règlement du sujet en temps utile, l'Assemblée Nationale ayant pris l'habitude de ne s'accorder que sur le désaccord à chaque fois l'intérêt de la patrie interpelle la conscience des patriotes. L'accord politique de 2015 avait prévu la mise en place d'une CENI technique et cet accord de 2016 recule par la proposition de mise place d'une CENI politico-technique.
- De la tenue des élections dans les délais constitutionnellement requis .Rien ne prouve que ce sujet reçoive l'attention nécessaire et immédiate, les élections à venir empiétant déjà largement sur les délais prévus comme cela tend à se perpétuer depuis 2010 comme une banale routine.
- La tenue des élections communales couplées aux élections locales. La décision prise à cet effet est une flagrante violation de la légitimité du Peuple à qui il est retiré le droit d'élire ses responsables locaux (quartiers et districts),violant les articles 98,99,100,101,103 ;104,105,106,107,108,109 et 110 de notre code électoral toujours durement éprouvé.

- La libération des prisonniers politiques. Sur ce sujet la conclusion du dialogue n'a été que de réitérer l'appel à la justice de diligenter l'examen des dossiers, comme cela a été déjà le cas durant les dialogues précédents. Le flou entretenu par ailleurs sur la mise en place de la haute cour de justice n'est qu'un exemple symptomatique.
- Le respect des dispositions constitutionnelles par les institutions de la République. Ce respect ne sera qu'un vœu pieux tant que les institutions n'auront pas leur indépendance légale du pouvoir exécutif aujourd'hui tentaculaire.

Comme il est loisible de constater que la plupart des points de revendication de l'opposition n'a reçu aucune réponse adéquate, opportune à effet immédiat pour l'apaisement des cœurs. Des intérêts basement individualistes et partisans ont prévalu là où ne devrait prévaloir que l'intérêt supérieur du Peuple, son plein épanouissement pour un meilleur avenir pour les générations à venir

En conséquence de ce qui précède, Nous, partis politiques signataires de la présente déclaration rejetons les conclusions de l'Accord politique en question. Nous déplorons l'éloignement de certains confrères de l'opposition de l'idéal combien noble et exaltant de donner à notre pays une démocratie véritable dont la conquête a entraîné tant de sacrifices en vies humaines. Le mépris des lois et le refus des principes dictés par la Démocratie et le Droit deviennent le doux matelas de notre République.

Ce constat est le reflet de l'affairisme, des intérêts partisans de court terme et des coups politiques qui ne permettront pas à notre pays ni de se développer ni de demeurer dans une quiétude pérenne.

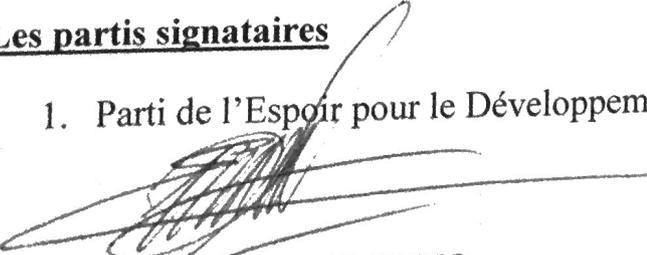
Au regard de ces dérives anti démocratiques et anti constitutionnelles orchestrées par le pouvoir avec la complicité de certains leaders de l'opposition Guinéenne, le groupe des partis politiques signataires de la présente déclaration décident de la mise en place d'une plateforme politique et civique qui redonnerait au Peuple son droit d'espérer.

Le groupe des parties signataires invitent le peuple de Guinée à la mobilisation pour la réussite du noble combat démocratique, gage d'un véritable sursaut économique et social en vue d'une meilleure prospérité des Guinéennes et Guinéens.

VIVE LA GUINEE

Les partis signataires

1. Parti de l'Espoir pour le Développement National - PE.D.N



Faya François BOUOUNO

3. Alternance Démocratique pour le Changement - ADC

Dr Ibrahima Sory DIALLO



4. Parti Démocratique Africain - PAD



M. Ouremba KOUROUMA

5. Union Guinéenne pour la Démocratie et le Développement - UGDD



M. Nestor KAGBADOUNO

6. Parti de l'Unité et de la Solidarité de Guinée - PUSG



Mme Fatou BANGOURA